

# Île

Nathalie Bernardie-Tahir et Jean-Christophe Gay

« Terre entourée d'eau de toutes parts » d'après les termes de Roger Brunet, l'île représente, pour l'observateur en général et pour le géographe en particulier, un territoire d'autant plus séduisant et attractif qu'il paraît facile à délimiter (Moles, 1982). Pourtant, cette évidence n'est qu'apparente. Certes, les îles sont de petites terres entourées d'eau de tous côtés, mais c'est de leur relation scalaire avec d'autres terres qu'elles tirent leur nature. Vu de Paris, on pensera aux îles Britanniques. Vu de Londres, on pensera à l'Irlande. Vu de Dublin, on pensera aux îles d'Aran. Cette concaténation renvoie à la question des emboîtements et on ne peut comprendre l'essence des îles sans avoir en tête cette inclusion des espaces les uns dans les autres.

Par ailleurs, il convient sans doute de mobiliser des considérations plus qualitatives empruntées aux champs des perceptions et des représentations pour rendre compte plus finement de ce qui constitue l'insularité, comme le propose Françoise Péron selon laquelle l'île existe lorsque « chaque individu qui y vit a conscience d'habiter un territoire clos par la mer » (1993, p. 18).

Au-delà de cette difficulté à lui donner une définition absolue, l'île soulève un autre questionnement majeur relatif à sa spécificité (Bernardie & Taglioni, 2016), dont la prétendue existence tend à faire de celle-ci le lieu archétypal de l'exception. L'affirmation de la différence semble à ce point « naturelle » qu'elle se voit, matérialisée par l'étendue marine qui sépare l'île du continent et qui contribue à essentialiser une topologie spécifique.

L'endémisme et la théorie de la biogéographie insulaire furent sans nul doute, quoique de manière différente, au fondement du discours exceptionnaliste. Les travaux de Humboldt, Darwin ou Wallace en particulier ont démontré la singularité des écosystèmes insulaires qui, dans un contexte d'isolement et dans un processus d'adaptation au milieu, évoluent en se différenciant de leur état originel jusqu'à constituer des organismes différents de ceux du continent.

Plus tard, dans les années 1960, les biologistes américains H. R. Mac Arthur et E. O. Wilson élaborèrent la théorie de la biogéographie insulaire. Considérant que les îles sont des laboratoires, modèles simplifiés du monde, ils formalisèrent les relations entre le nombre et la distribution des espèces présentes sur une île, son isolement et sa superficie.

Pourtant, les postulats considérant les îles comme des lieux isolés et singuliers, voire comme des espaces-laboratoires, sont autant galvaudés que profondément discutables. On peut en effet raisonnablement douter de la relation forte qui existe entre l'île et l'isolement, car si l'étymologie affine les deux termes, la réalité géographique des mobilités et des échanges mondialisés s'est chargée de les dissocier. Il existe aujourd'hui des îles connectées, disposant d'aéroports internationaux les mettant à quelques heures des centres du monde, et des îles enclavées, parfois à plusieurs jours de bateaux des îles principales. Il y a donc une surestimation récurrente des effets de la coupure maritime.

Par ailleurs, si, dans le domaine de la biologie, l'existence d'une exceptionnalité insulaire ne souffre aucun doute, la transposition dans le registre sociétal pose problème ; on connaît les funestes conséquences de certains transferts de notions ou concepts des sciences naturelles aux sciences humaines et sociales.

Or, si les deux notions de l'îléité – qui renvoie au sentiment d'appartenance insulaire -, et de l'insularisme – qui correspond aux formes que revêtent l'affirmation et la revendication de la spécificité insulaire -, restent abondamment mobilisées par nombre d'acteurs et de chercheurs des îles et animent une grande partie des sociétés insulaires, elles sont davantage l'expression d'un construit social et culturel que d'une réalité objective.

Enfin, l'idée selon laquelle les îles seraient des laboratoires grandeur nature du vivant, des conservatoires de la biodiversité qu'il s'agit de protéger car il y irait de l'avenir de l'humanité tout entière, mérite d'être partiellement déconstruite.

Dans son ouvrage, Jared Diamond (2006) fait de l'effondrement de la société de l'île de Pâques une parabole pour nous alerter sur les dangers qui guettent le monde moderne. Sans entrer dans une discussion sur les causes exactes du déclin pascuan, le moins que l'on puisse dire c'est qu'en faisant un parallèle entre un espace très isolé de 162 km<sup>2</sup> et notre planète, l'auteur fait dire aux îles beaucoup trop de choses et soulève un redoutable problème d'échelle, en généralisant ce qui se passe à partir de terrains étriqués.

Il en va de même aujourd'hui avec la problématique du réchauffement climatique. Sans remettre en cause l'ampleur du changement climatique d'origine anthropique, le débat actuel sur le réchauffement climatique et sur la manière dont les îles sont mobilisées pose question et mérite un fin décryptage (Gay, 2016). En effet, l'instrumentalisation et la dramatisation par les médias ou les organisations non-gouvernementales (ONG) de quelques cas insulaires limites, en particulier de certains atolls au caractère extrêmement photogénique, facilitent la sensibilisation de l'opinion publique internationale. Ils catalysent les sentiments de culpabilité et les postures compassionnelles qui ne demandent qu'à s'épanouir.

La création du Giec (Groupement d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) en 1988 est à l'origine d'une mobilisation inédite des scientifiques dans le domaine du changement climatique et de ses effets potentiels. Deux ans plus tard, des petits États insulaires créent l'Aosis (Alliance of Small Island States), une organisation intergouvernementale regroupant actuellement 39 membres et dont la finalité est de faire entendre la voix des petits états insulaires en développement sur les questions du changement climatique et de l'élévation du niveau marin. Le devant de la scène est en particulier occupé par quelques micro-États coralliens tels que les Maldives, Kiribati ou Tuvalu.

Maumoon Abdul Gayoom, qui a présidé les Maldives de 1978 à 2008, s'était par exemple fait remarquer aux Nations unies, en 1987, en évoquant les risques de disparition de son pays si le niveau de l'océan continuait d'augmenter. Se faisant le chevalier d'une noble cause, cet autocrate escamotait les problèmes environnementaux et politiques qui se posaient dans cet archipel, jusqu'à présent plus liés au pillage du sable qu'à l'élévation du niveau de la mer.

En s'appropriant le discours sur la vulnérabilité et en se constituant en groupe de pression, les États insulaires forment ainsi un marché du bulletin de vote aux Nations unies ou dans de multiples forums et marchandent leurs voix et leurs alliances. Pour des micro-États dont la viabilité reste problématique, le réchauffement climatique est devenu une rente comme une autre, au même titre que le blanchiment de capitaux, les pavillons de complaisance, la relégation rémunérée d'immigrants indésirables pour l'Australie ou la vente de sa voix sur la scène internationale. Le dessein est de bénéficier des fonds mis en place pour soutenir les adaptations au changement climatique et promis à être considérablement majorés.

Aujourd'hui, le battage médiatique alarmiste réduit les habitants des îles basses à des victimes expiatoires de l'élévation du niveau des mers au XXI<sup>e</sup> siècle. C'est oublier que les modifications de leurs littoraux par le remblayage, par l'extraction de sable ou de granulats sur l'avant-côte pour produire du béton, par la destruction des mangroves, dunes et platiers récifaux, sont aujourd'hui les raisons principales de la vulnérabilité des PEI coralliennes, à juste titre reconnues comme parmi les plus sensibles à l'élévation du niveau de la mer.

L'érosion par la houle, surtout cyclonique, les inondations lors de fortes marées ou la salinisation de la lentille d'eau douce qui en résultent ne sont donc pas les preuves tangibles du changement climatique, mais lui sont intentionnellement associées. ONG et médias sont largement responsables de ces tromperies, se servant de la grande sympathie des continentaux à l'endroit des îles, séduits par le *small is beautiful*.

Finalement, le discours sur les îles et la manière dont celles-ci sont présentées et utilisées, que ce soit dans la construction du savoir relevant des sciences sociales ou des sciences de l'environnement, ou dans celle du discours politico-médiatique, prennent la forme d'une combinaison mêlant de manière paradoxale, voire contradictoire, exceptionnalisme et universalisme.

Au fond, quelle que soit la manière dont on les considère, comme des mondes en miniature ou comme des mondes à part, les îles semblent incarner, à l'ère de l'anthropocène, des lieux où se percutent de manière aigüe les logiques du local et du global, de la grande et de la petite échelle.

BERNARDIE Nathalie & TAGLIONI François, « Les territoires insulaires : des lieux d'exception ? », *Cultures et sociétés*, n°40, Paris, L'Harmattan, 2016, p. 44-49.

BERNARDIE-TAHIR Nathalie. *L'usage de l'île*. Paris, Ed. Petra, 2011, 510 p.

DIAMOND Jared, *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*. Paris, Gallimard, 2006, 648 p.

GAY Jean-Christophe, *L'homme et les limites*. Paris, Économica, 2016, 236 p.

MOLES Abraham, « Nissonologie ou science des îles », *L'Espace géographique*, 4, 1982, p. 281-289.

PERON Françoise, *Des îles et des hommes*. Rennes, Édition de la Cité/Ouest-France, 1993, 286 p.